



Conformité à l'article 75 du Grenelle II de l'environnement

# **BILAN DES EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

**HSBC France**

## **I. Stratégie Environnementale de HSBC**

- Les enjeux environnementaux
- Transition des stratégies environnementales 2013-2014
- La stratégie environnementale du Groupe HSBC
- Les orientations d'HSBC France pour 2014

## **II. Bilan des émissions de GES et analyses des résultats**

- Résultats globaux pour 2014
- Déplacements professionnels
- Bâtiments
- Papier
- Déchets
- Evolution des ratios par rapport à 2013

## **III. Plans d'action**

- Plans d'action pour HSBC France à 2014

## **IV. Eléments méthodologiques de l'inventaire carbone**

- Périmètres de l'inventaire
- Cartographie des données BGES 2014
- Méthode de calcul et facteurs d'émission
- Comparabilité entre 2013 et 2014
- Fiabilité des données

## **V. Compléments réglementaires**

## **VI. Table de correspondance article 75**

## Objectif du Groupe à 2020: Passer de 3,5 à 2,5 tCO2e annuelles / collaborateur

- Le Groupe a mis en place la stratégie environnementale REDUCE en 10 points, qui a été déclinée en France selon 4 axes :

Améliorer son efficacité énergétique

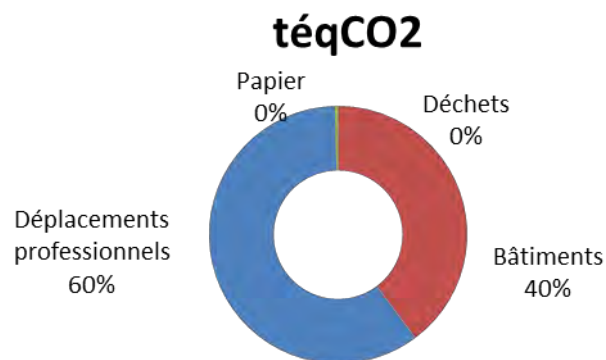
Réduire ses émissions de CO2 liées aux consommations d'énergie et aux déplacements professionnels

Réduire sa consommation de papier

Réduire la part de ses déchets non recyclés

- Ce rapport présente les résultats du Bilan de Gaz à effet de serre réglementaire étendu à des éléments de pilotage.

### Emission de GES : 9528 TéquCO2



|   | 2014  | Evolution 2013-2014 |
|---|-------|---------------------|
| téquCO2 / ETP                                     | 1,0   | ↘ -23%              |
| kWh / ETP   | 6 523 | ↘ -6%               |
| km parcourus en déplacements professionnels / ETP | 4 046 | ↗ +3%               |
| kgéquCO2 en déplacements professionnels / ETP     | 606   | ↘ -7%               |
| Kg de déchets / ETP                               | 151   | ↘ -8%               |



**REDUCE**

we can all do more to use less

# **STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE HSBC**

# Les enjeux environnementaux



## Augmentation de la population

*9 milliards en 2050*

- Energie : + 50% en 2030
- Alimentation : +50% en 2030
- Eau : +30% en 2030

## Epuisement des ressources

*1 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau à ce jour*

- Tensions géopolitiques
- Augmentation des prix de l'énergie
- Difficulté d'accès aux ressources

## L'érosion de la biodiversité

*Le rythme de disparition des espèces est aujourd'hui 100 à 1000 fois supérieur au taux normal*

- Insécurité alimentaire et énergétique
- Vulnérabilité aux catastrophes naturelles
- Santé et qualité de l'eau

## Changement climatique

*Les émissions de GES ont doublé ces 40 dernières années*

- Evènements climatiques extrêmes: sécheresse, montée des océans
- Pénuries alimentaires, réfugiés climatiques
- Ruptures de chaîne d'approvisionnement

# La Stratégie environnementale du Groupe HSBC à 2020



La stratégie REDUCE est un des 8 objectifs de la stratégie opérationnelle de HSBC à 2020. Elle vise à **réduire les émissions de CO2 annuelles par collaborateur de 1 tonne**. Cet objectif s'appuie sur les initiatives suivantes :

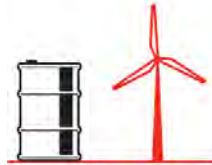
## 1. Engagement RSE

Mobiliser employés et fournisseurs pour atteindre une efficacité renforcée



## 2. Energies renouvelables

Passer à 40% la part d'énergies renouvelables dans les consommations énergétiques



## 3. Chaîne d'approvisionnement

Travailler avec notre chaîne d'approvisionnement afin de générer des économies de ressources



## 4. Data Centres

Atteindre une efficacité énergétique de 1,5 dans nos data centres (PUE)



## 5. Eco efficiency Fund HSBC

5 millions \$ d'investissement annuel dédié à des projets innovants



## 6. Déchets

Recycler 100% de nos déchets de bureau et déchets électroniques



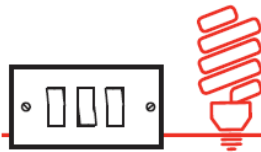
## 7. Certification

Certifier LEED les bâtiments couvrant 40% de l'énergie consommée par le Groupe



## 8. Energie

Réduire la consommation annuelle d'énergie de 1MWh par collaborateur



## 9. Papier

Réduire nos consommations de papier et promouvoir la banque sans papier pour les clients



## 10. Déplacements professionnels

Réduire les émissions de carbone des déplacements professionnels par collaborateur



## Les orientations de HSBC France pour 2014

- En France, HSBC est soumis à l'article 75 de la loi Grenelle II du Code de l'environnement. Cette loi demande la publication des émissions de GES directes et indirectes de la filiale française, ainsi que la formalisation d'un plan d'actions de réduction des émissions.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie environnementale REDUCE du Groupe, HSBC France poursuit ses programmes de réduction en place et les fait évoluer progressivement.
- HSBC France a concentré son action autour de quatre axes d'amélioration au sein de ses opérations et sa chaîne de valeur :
  - Améliorer son efficacité énergétique
  - Réduire ses émissions de CO2 liées aux consommations d'énergie et aux déplacements professionnels
  - Réduire sa consommation de papier
  - Réduire la part de ses déchets non recyclés



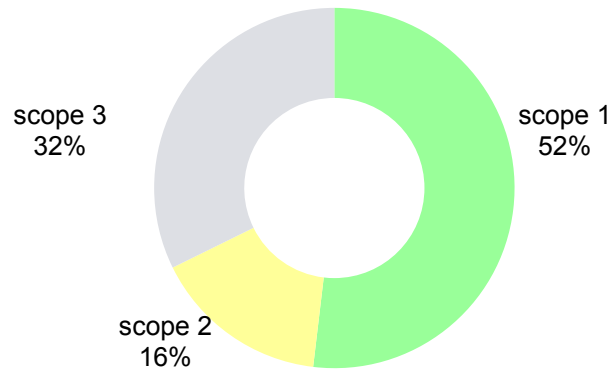
# **BILAN DES GES ET ANALYSE DES DONNÉES**



# Résultats globaux pour 2014

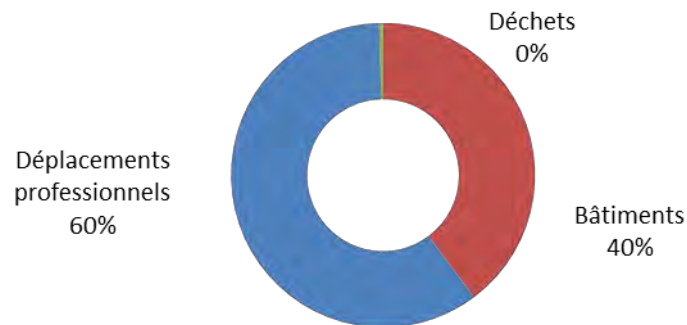
## 9 528 t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>

### Emissions de GES : Vision réglementaire



### Emissions de GES : Vision fonctionnelle

#### t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>



Les émissions sont majoritairement dans le scope 1 et le scope 3.  
D'un point de vue plus fonctionnel, les déplacements professionnels demeurent le plus gros poste des émissions de GES (60%) et les bâtiments (40%).

|   | 2014  | Evolution 2013-2014 |      |
|---|-------|---------------------|------|
| t <sub>éq</sub> CO <sub>2</sub> / ETP                                 | 1,0   | ↘                   | -23% |
| kWh / ETP   | 6 523 | ↘                   | -6%  |
| km parcourus en déplacements professionnels / ETP                     | 4 046 | ↗                   | +3%  |
| kg <sub>éq</sub> CO <sub>2</sub> en déplacements professionnels / ETP | 606   | ↘                   | -7%  |
| Kg de déchets / ETP   | 151   | ↘                   | -8%  |

# Déplacements professionnels

## 60% des émissions de GES

### Analyse des données :

-Entre 2013 et 2014, nous constatons une hausse importante des kms parcourus par collaborateur (+3%)

-Toutefois, étant donné que les déplacements professionnels ont majoritairement été effectués par train et voitures, paradoxalement les émissions de GES ont baissé (-5%).

-La voiture représente près de la moitié des distances parcourues et près des ¾ des émissions de GES.

-L'avion représente le quart restant.

-Il est à noter que 24% des déplacements sont effectués en train.

-Enfin, 44% des déplacements en avion sont des déplacements court courrier.

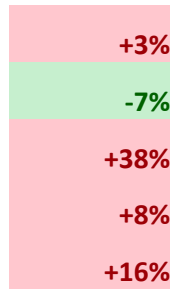
4046km parcourus / ETP

0,606técO2 des déplacements professionnels / ETP

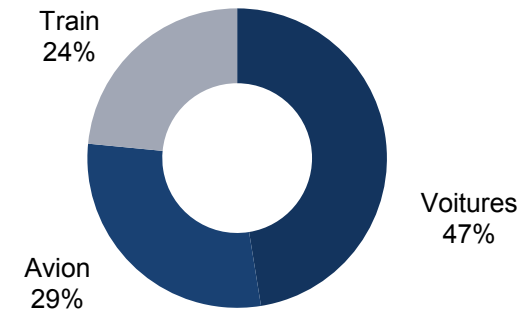
0,27%des km en véhicules HSBC faits en véhicule Hybride

44%des km parcourus en avion court courrier

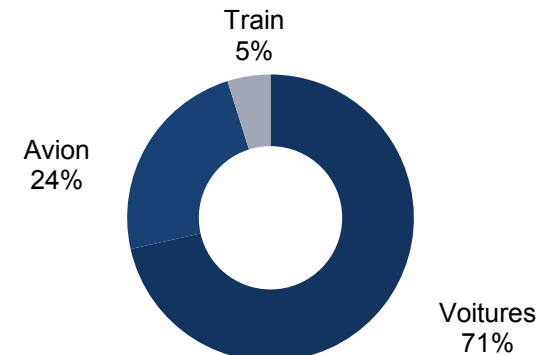
23%des km parcourus en train



### Distances parcourues km

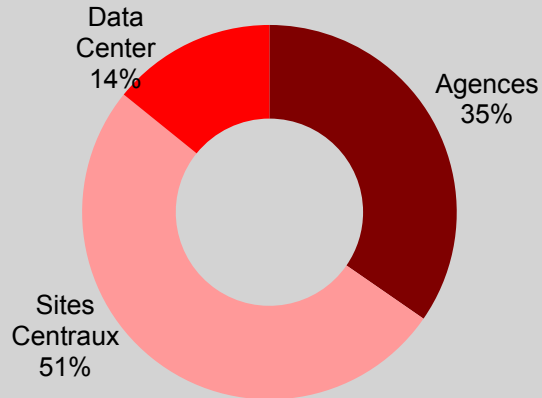


### Emissions de GES técO2



# Bâtiments

## 40% des émissions de GES



### Analyse des données :

-Entre 2013 et 2014, le nombre de m<sup>2</sup> a diminué, par conséquent, nous notons une densité des ETP plus importante.

-Nous observons une baisse de 6% des consommations électriques par ETP.

-Nous constatons que le gaz représente 12% des consommations énergétiques alors qu'il est à l'origine de 46% des émissions de GES.

-En revanche, même si les consommations électriques sont majoritaires (78%), elles ne représentent que 29% des émissions GES.

318 kWh / m<sup>2</sup>

6 523 kWh / ETP

0% des consommations totales estimées

2% des consommations de Gaz estimées

0% des consommations de froid / CPCU estimées

1% de consommations de fioul

+20%

-6%

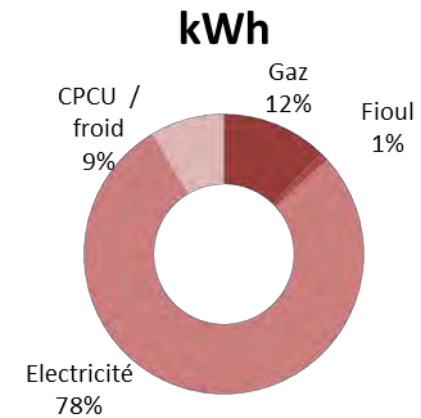
0%

0%

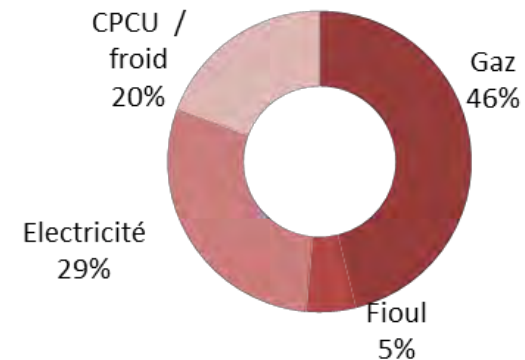
0%

-1%

### Consommations énergétiques



### Emissions de GES téqCO<sub>2</sub>



# Déchets

<1% des émissions de GES

## Analyse des données :

- Entre 2013 et 2014, la production de déchets a diminué de 10%.
- 86% des déchets de HSBC France sont recyclés.
- La part des déchets recyclés a augmenté significativement (+7%) entre 2013 et 2014.
- Les principaux déchets sont le papier / carton et les autres DIB avec 99% des déchets générés.
- Les émissions de GES provoquées par ces déchets sont majoritairement dues au traitement du papier / carton
- Les D3E, sont recyclés à 100%

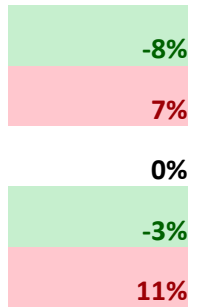
0,151 tonnes de déchets / ETP

86% des déchets recyclés

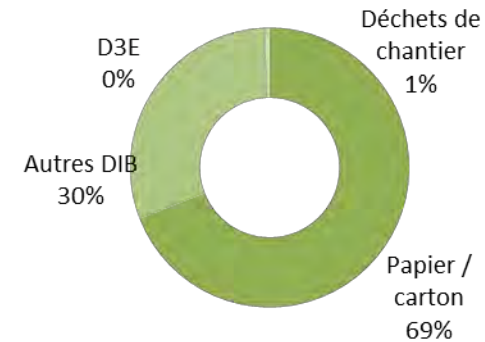
100% de D3E recyclés

93% de Papier / carton recyclés

71% d'autres DIB recyclés

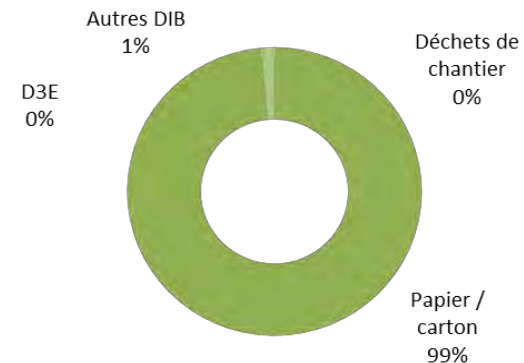


## tonnes



## Emissions de GES

### téqCO2





# PLANS D'ACTION

Objectif du Groupe à 2020 :

Passer de 3,5 à 2,5 tCO<sub>2</sub>e annuelles / collaborateur

# Actions environnementales prioritaires de HSBC France

HSBC France a des émissions de 1 tCO<sub>2</sub>e / ETP en 2014. Cependant, l'objectif de réduire d'1 tonne de CO<sub>2</sub> a été pris de manière collective et toutes les filiales du Groupe se doivent d'y contribuer.

## Axe 1 : Améliorer son efficacité énergétique

Promotion du télétravail

Migration du Data Center au UK

Regroupement CODE: Optimisation des surfaces

HQE v2

Electricité 100% énergies renouvelables

Audit énergétique obligatoire et certification ISO 50001

Scheduled shutdown et renouvellement du matériel informatique

## Axe 2 : Réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> liées aux consommations d'énergie et aux déplacements professionnels

Utilisation accrue des outils de réunion à distance

PDIE La Défense Grande Arche (Plan de Déplacement Inter Entreprise)

Performance environnementale du parc automobile

Réservation en ligne et affichage CO<sub>2</sub> du transport

*Rôle DHA pour  
participer à l'atteinte  
des objectifs à  
construire*

## Axe 3 : Réduire sa consommation de papier

Dématérialisation des process

Suppression / rationalisation des éditions inutiles

Rationalisation et dématérialisation de courriers clients

Migration E-relevés

Nouveau système d'impression GMPS

## Axe 4 : Réduire la part de ses déchets non recyclés

Suppression des poubelles individuelles dans les sites centraux

Poursuivre le partenariat de recyclage de D3E avec Ecodair

CO<sub>2</sub>



PER PERSON  
PER YEAR

# REDUCE

# Etat d'avancement du plan d'action 2013-2014

## Axe 1 : Améliorer son efficacité énergétique

| Actions  | Evolutions à fin 2014  |
|--|--|
| Télétravail  | Au 31 décembre 2014, 695 collaborateurs en télétravail (vs. 582 collaborateurs au 31 décembre 2013)<br>Cela correspond à 7% des effectifs inscrits HSBC France.  |
| Délocalisation du Data Centre dans un Data Centre à forte efficacité énergétique au UK | Projet achevé, les consommations d'énergie sont en baisse  |
| Optimisation des surfaces  | Environ 10 000 m <sup>2</sup> cédés  |
| Démarche HQE sur Cœur Défense  | Atteinte pour la seconde année consécutive du niveau "très performant" de l'Attestation Haute Qualité Environnementale d'Utilisation de l'immeuble Cœur Défense, délivrée en août 2014 par Certivéa.<br>HSBC France est la première entreprise occupante à atteindre ce niveau de certification. |

# Etat d'avancement du plan d'action 2013-2014

## Axe 2 : Réduire ses émissions de CO2 liées aux consommations d'énergie et aux déplacements professionnels

| Actions  | Evolutions à fin 2014   |
|--|---|
| Utilisation accrue des outils de réunion à distance                | De nombreuses salles de réunion sont désormais équipées de système de visioconférence dont l'utilisation s'est nettement amplifiée au cours de 2014. De la même façon, nous avons pu observer une forte augmentation de l'usage de notre service d'audioconférence.   |
| PDIE (Plan de Déplacement Inter Entreprise)                        | HSBC France fait partie des dix entreprises engagées dans la démarche Plan de Déplacements Interentreprises (PDIE) de La Défense Seine Arche pour ses trois sites centraux concernés. Suite à l'enquête réalisée auprès des 30 000 salariés concernés par la démarche PDIE en 2013, un plan d'action a été acté sur les axes suivants: promotion du télétravail, amélioration de l'information sur l'offre de mobilité, incitation au vélo et à la voiture partagée (flotte de véhicules libre-service et covoiturage). |
| Rationalisation et performance environnementale du parc automobile | Poursuite de la rationalisation du parc automobile avec en conséquence la réduction du poids carbone moyen des véhicules. Ainsi le parc automobile HSBC France est passé d'un taux moyen de 118 grammes de CO2 à fin 2013 à 109 grammes de CO2 à fin 2014 (classe énergétique B).   |



# Etat d'avancement du plan d'action 2013-2014

## Axe 3 : Réduire sa consommation de papier

| Actions   | Evolutions à fin 2014   |
|---|---|
| Dématisation des process et suppression des listings inutiles | <p>Les projets de dématérialisation se sont poursuivis en 2014:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Effort de rationalisation du courrier envoyé à notre clientèle : 50% bénéficient de l'e-relevé pour leurs comptes courant et épargne.<br/>→ Réduction de 2 610 000 feuilles et 1 740 000 enveloppes en 2014</li><li>– la suppression de l'édition automatique de certains listings internes a permis d'économiser 3 millions de pages en 2014</li></ul> |

# Etat d'avancement du plan d'action 2013-2014

## Axe 4 : Réduire la part de ses déchets non recyclés

| Actions  | Evolutions à fin 2014   |
|--|---|
| Suppression des poubelles individuelles et amélioration du recyclage des déchets | Dans l'ensemble des sites centraux, les poubelles individuelles ont été retirées et des points de collecte des déchets avec tri sélectif ont été installés. Le taux de recyclage des déchets a été amélioré significativement passant de 80% à 86 % de nos déchets. |



# ELÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE CARBONE

# Périmètres de l'inventaire

- **Année de référence** : 2013
- **Année de reporting** : 2014 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)
- **Méthode de consolidation** : contrôle opérationnel
  
- **Périmètre organisationnel** : L'inventaire comprend l'entité juridique HSBC France et ses activités de banque comprenant 354 sites géographiques répartis en 345 Agences, 8 sites centraux et un data centre, soit 100% de ses activités.
- **Périmètre opérationnel** :
  - Scope 1 et 2 : Emissions directes et indirectes associées à l'énergie
    - L'inventaire comprend l'ensemble des bâtiments et véhicules sur lesquels HSBC exerce un contrôle opérationnel (i. e. HSBC exploite le bâtiment).
    - **Exclusions** : HSBC n'est pas concerné par les émissions de GES des procédés hors énergie et les émissions de la biomasse. Concernant les émissions fugitives, HSBC est concerné via ses systèmes de climatisation (bâtiments et véhicules), cependant, ces émissions sont difficiles à comptabiliser et représentent pour nos pairs moins de 5% des émissions du Bilan GES. Nous les avons donc exclues.
  - Scope 3 – optionnel : Autres émissions indirectes
    - les estimations de consommations énergétiques, les déplacements professionnels non contrôlés et la production de déchets ont été pris en compte.
    - **Exclusions** : En 2014, de nouvelles procédures de collecte de données nous contraignent à exclure le papier de notre périmètre d'analyse.

# Cartographie des données – BGES 2014

Les émissions grisées sont exclues de l'inventaire

## Scope 1 : Emissions directes

### 1. Energie des bâtiments (Gaz, Fioul)

Emissions directes des sources fixes de combustion

### 2. Energie des véhicules (Essence, Gasoil, Hybride)

Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

3. Emissions directes des procédés hors énergie

4. Fluides frigorigènes  
Emissions directes fugitives

5. Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)

## Scope 2 : Emissions indirectes associées à l'énergie

### 6. et 7. Energie des bâtiments (électricité, CPCU, froid)

Emissions indirectes liées à la consommations d'électricité, de vapeur, chaleur ou froid

## Scope 3 : Autres émissions indirectes (optionnel)

### 8. Amont des énergies et estimations

Emissions liées à l'énergie non incluses dans les catégories "émissions directes GES" et "émissions indirectes de GES liées à énergie "

### 9. Papier

Achats de produits ou services

### 11. Déchets

### 13. Avion, train, taxi et voitures de location

Déplacements professionnels

10. Immobilisation de biens

12. et 18. Transport des marchandises amont et aval

14. et 21. Franchises amont et aval

15. et 22. Actifs en leasing amont et aval

16. Investissements

17. Transport des visiteurs et clients

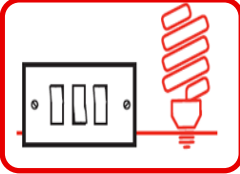
19. et 20. Utilisation et fin de vie des produits

23. Déplacements Domicile-Travail

24. Autres émissions indirectes

# Méthode de calcul et facteurs d'émission

- Pas de changement méthodologique entre 2013 et 2014
- Le calcul des émissions de GES consiste à estimer le contenu carbone des activités de HSBC. Pour cela, des données sources retraçant ces activités sont collectées, puis « transformées » en émissions de GES grâce à des tables d'émissions appelées Facteurs d'émissions.



Consommations énergétiques des bâtiments  
(kWh)



Distance parcourue en véhicules HSBC  
(km)



Distance parcourue lors des déplacements en taxi, avion, train, locations ponctuelles  
(km)



Tonnes de déchets générés



(spécifique à chaque donnée d'activité)

Télécharger  
les FE de  
l'inventaire

En cohérence avec les guidelines du Groupe, nous utilisons en priorité les facteurs d'émissions des fournisseurs, puis ceux du Defra (version 2014).

Selon les recommandations de l'article 75, les pertes en lignes ont été comptabilisés dans le scope 2, et le FE de la combustion a été appliqué dans les scope 1 et 2. Les émissions amont des scopes 1 et 2 se retrouvent dans le scope 3 avec les estimations de consommations énergétiques.

# Fiabilité des données

Afin d'assurer une bonne fiabilité de son inventaire et donc une bonne traçabilité de ses plans d'action, HSBC s'attache à baser son inventaire sur une majorité de données réelles. Ainsi, concernant les données des bâtiments, **seules 0,40%** des consommations sont estimées. Concernant les déplacements professionnels en avion et en train, le prestataire a fourni le suivi des données réelles, tout comme les déchets générés.

Les déplacements en véhicules HSBC peuvent être fiabilisés à terme au travers du suivi des consommations réelles.

|  |  |
|--|--|
|  | <b>Consommations énergétiques des bâtiments</b><br>(kWh) |
|--|--|

|   |                    |
|---|--------------------|
| Direction de l'immobilier et de l'exploitation / Reporting annuel | 0,40% d'estimation |
|---|--------------------|

|   |  |
|---|--|
|  | <b>Distance parcourue en véhicules HSBC, taxi et véhicules de location</b><br>(km) |
|---|--|

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Direction Logistique Achats | 100% déclaratif cartes carburant et abonnement GT |
|-----------------------------|---|

|   |   |
|---|---|
|  | <b>Distance parcourue lors des déplacements en avion et train</b><br>(km) |
|---|---|

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Agence de voyage | 100% données prestataire |
|------------------|--------------------------|

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
|  | <b>Tonnes de déchets générés</b> |
|--|----------------------------------|

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Direction de l'immobilier et de l'exploitation / Prestataires | 100% données prestataire |
|---|--------------------------|



# COMPLEMENTS REGLEMENTAIRES



# Description d'HSBC

- **Raison sociale** : HSBC France
- **Code NAF** : 6419Z / Autres intermédiations monétaires
- **Code SIREN** : 775 – 670 – 284
- **Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale** : 775 670 284 00014 (notre siège social)
- **Adresse** : 103 avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris
- **Nombre de salariés** : plus de 9.000
- **Description sommaire de l'activité** : groupe mondial de services bancaires et financiers
  
- **Adresse du site interne où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES** :  
<http://www.hsbc.fr/1/2/hsbc-france/a-propos/developpement-durable/empreinte-environnementale>
  
- **Coordonnées de la personne responsable du Bilan d'émissions de GES** :
  - Responsable du suivi : Pierre Singer
  - Fonction : Chef de projet immobilier
  - Adresse : Immeuble Ile de France, 4 Place de la Pyramide, 92 800 Puteaux
  - Téléphone : 01 40 70 71 36 / Mail : pierre.singer@hsbc.fr

# Présentation légale des émissions de GES : 2014 et 2013

HSBC France Article 75 Grenelle environnement

|  |                    |   | Emissions GES (en tonnes) |                  |                            |                 |                 |                  |                            | Différence année de référence et année du bilan (TCO <sup>2</sup> e) |             |
|--|--------------------|---|---------------------------|------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|------------------|----------------------------|--|-------------|
|  |                    | 2013  |                           |                  |                            | 2014            |                 |                  |                            |  |             |
| Catégories d'émissions                     | Postes d'émissions | CO <sup>2</sup>   | CH <sub>4</sub>           | N <sub>2</sub> O | Total (TCO <sup>2</sup> e) | CO <sup>2</sup> | CH <sub>4</sub> | N <sub>2</sub> O | Total (TCO <sup>2</sup> e) |  |             |
| Emissions directes                         | 1                  | Emissions directes des sources fixes de combustion  |                           |                  |                            | 1 735           |                 |                  |                            | 1 681  | -3%         |
|  | 2                  | Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique   |                           |                  |                            | 3 271           |                 |                  |                            | 3 262  | 0%          |
|  | 3                  | Emissions directes des procédés hors énergie  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 4                  | Emissions directes fugitives  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 5                  | Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
| Emissions indirectes associées à l'énergie | 6                  | Emissions indirectes liées à la consommations d'électricité   |                           |                  |                            | 2 153           |                 |                  |                            | 1 008  | -53%        |
|  | 7                  | Emissions indirectes liées à la consommations de vapeur, chaleur ou froid   |                           |                  |                            | 666             |                 |                  |                            | 502  | -25%        |
| Autres émissions indirectes de GES         | 8                  | Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories "émissions directes GES" et "émissions de GES à énergie indirectes" |                           |                  |                            | 1 495           |                 |                  |                            | 1 301  | -13%        |
|  | 9                  | Achats de produits ou services  |                           |                  |                            | 0               |                 |                  |                            | 0  | #DIV/0!     |
|  | 10                 | Immobilisations de biens  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 11                 | Déchets   |                           |                  |                            | 26              |                 |                  |                            | 40   | 52%         |
|  | 12                 | Transport de marchandise amont  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 13                 | Déplacements professionnels (rail, air, taxis)  |                           |                  |                            | 1 770           |                 |                  |                            | 1 735  | -2%         |
|  | 14                 | Franchise amont   |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 15                 | Actifs en leasing amont   |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 16                 | Investissements   |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 17                 | Transports des visiteurs et des clients   |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 18                 | Transports des marchandises aval  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 19                 | Utilisation des produits vendus   |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 20                 | Fin de vie des produits vendus  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 21                 | Franchise aval  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 22                 | Leasing aval  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 23                 | Déplacement domicile travail  |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
|  | 24                 | Autres émissions indirectes   |                           |                  |                            |                 |                 |                  |                            |  |             |
| <b>TOTAL</b>                               |                    |   |                           |                  |                            | <b>11 115</b>   |                 |                  |                            | <b>9 528</b>   | <b>-14%</b> |
| <b>scope 1</b>                             |                    |   |                           |                  |                            | <b>5 006</b>    |                 |                  |                            | <b>4 943</b>   | <b>-1%</b>  |
| <b>scope 2</b>                             |                    |   |                           |                  |                            | <b>2 818</b>    |                 |                  |                            | <b>1 510</b>   | <b>-46%</b> |
| <b>scope 3</b>                             |                    |   |                           |                  |                            | <b>3 291</b>    |                 |                  |                            | <b>3 076</b>   | <b>-7%</b>  |



# **TABLE DE CORRESPONDANCE ARTICLE 75, GRENELLE II**

# Table de correspondance avec l'article 75

| Items article 75   | Correspondance dans le rapport   |
|--|--|
| 1. Description de la personne morale concernée   | Complémentaires réglementaires<br><a href="#">Description d'HSBC</a><br>Eléments de méthodologie de l'inventaire carbone<br><a href="#">Périmètre de l'inventaire</a>                                      |
| 2. Année de reporting et année de référence  | Eléments de méthodologie de l'inventaire carbone<br><a href="#">Périmètre de l'inventaire</a>  |
| 3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2<br>4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2<br>5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer | Complémentaires réglementaires<br>Présentation légales des émissions de GES : 2014 et 2013   |
| 6. Les émissions évitées quantifiées de manière séparée  | Pas d'émissions évitées  |
| 7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes  | Eléments de méthodologie de l'inventaire carbone<br><a href="#">Fiabilité des données</a>  |
| 8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation  | Eléments de méthodologie de l'inventaire carbone<br><a href="#">Périmètre de l'inventaire</a>  |
| 9. Si différents des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés   | Eléments de méthodologie de l'inventaire carbone<br><a href="#">Méthode de calcul et facteurs d'émission</a>   |
| 10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout calcul de l'année de référence   | Eléments de méthodologie de l'inventaire carbone<br><a href="#">Méthode de calcul et facteurs d'émission</a><br>Complémentaires réglementaires<br>Présentation légales des émissions de GES : 2014 et 2013 |
| 11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES et responsable du suivi  | Complémentaires réglementaires<br><a href="#">Description d'HSBC</a>   |